

DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre novembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MENET Clément, Maire.

PRESENTS : M. MENET Clément, Mme BOSOM Monique, M. BULHET Dominique, Mme CHARTRAIN Denise, Mme BAJON Danièle, M. VERGES Jean-Pierre, Mme CARRERE Corinne, Mme SKRZYNSKI Arlette, Mme GUILLARD Christine, Mme PERES Emeline, Mme BUILLES Sandrine, Mme NOGUERE Danièle, M. FRULIN Philippe, M. DUHAMEL Philippe, M. JUNCA Laurent, Mme ABAIR Nathalie, M. MICHELON Yves, Mme JACQUIER Carine.

PROCURATIONS : M. ABADIE Jean a donné procuration à M. BULHET Dominique, M. LEGODEC Yannick a donné procuration à Mme BOSOM Monique, M. SARRAZIN Didier a donné procuration à M. VERGES Jean-Pierre, Mme BAUDUIN Sophie a donné procuration à Mme BAJON Danielle, M. FARAUD Cédric a donné procuration à Mme CARRERE Corinne, Mme CARDOUAT Sidonie a donné procuration à M. MENET Clément, Mme BENSOUNNA Myriam a donné procuration à Mme CHARTRAIN Denise, M. PAUL Pascal a donné procuration à Mme ABAIR Nathalie.

ABSENT : M. CANCEL Patrice

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme CHARTRAIN Denise

N° 202511- 80 - OBJET : APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUIN ET DU 1^{er} SEPTEMBRE 2025

Le Conseil Municipal ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis du Bureau municipal du 17 novembre 2025 ;

Considérant qu'il est nécessaire de faire approuver les Procès-Verbaux des séances du Conseil Municipal du 16 juin et du 1^{er} septembre 2025 ;

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire ;

Il est proposé au Conseil Municipal **d'approuver** les Procès-Verbaux des séances du Conseil Municipal du 16 juin et 1^{er} septembre 2025.

M. le Maire met aux voix ce point. Il est adopté par 22 voix pour et 4 abstentions.

A signé le Secrétaire de séance présent,
Pour Extrait Certifié Conforme,
Le Maire,
Clément MENET

DELIBERATION RENDU EXECUTOIRE

Transmise à la Préfecture le

Publiée ou notifiée le

P. Le Maire, par délégation

La Directrice Générale des Services,

Manon PRAGNERE

